

LARCHER Pierre, *Le système verbal de l'arabe classique*,
Aix-en-Provence, Presses Universitaires de
Provence (2012)

Manuel Sartori



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/beo/749>

ISSN : 2077-4079

Éditeur

Presses de l'Institut français du Proche-Orient

Référence électronique

Manuel Sartori, « LARCHER Pierre, *Le système verbal de l'arabe classique*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence (2012) », *Bulletin d'études orientales* [En ligne], Comptes rendus (depuis 2012), Ouvrages de linguistique, mis en ligne le 12 février 2013, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/beo/749>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Institut français du Proche-Orient

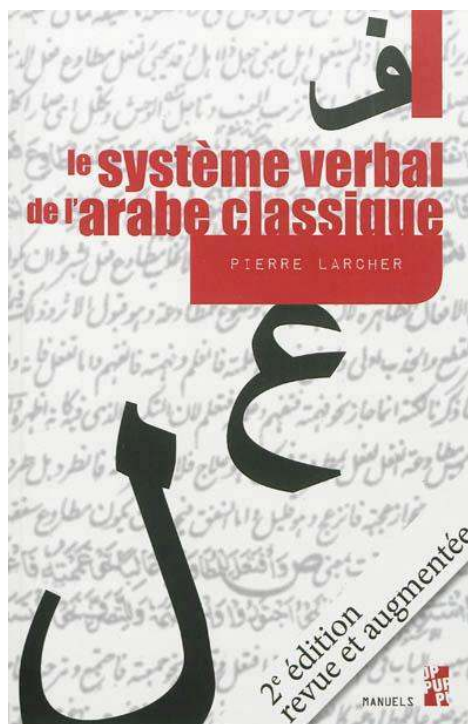
LARCHER Pierre, *Le système verbal de l'arabe classique*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence (2012)

Manuel Sartori

RÉFÉRENCE

LARCHER Pierre, 2012 [2003¹], *Le système verbal de l'arabe classique*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence (coll. Manuels), 2^e édition revue et augmentée, bibliographie, index *nominum*, index *rerum*, 16 × 24 cm, 186 p., ISBN 978-2-85399-841-3

- 1 Comme le rappelle l'auteur de l'ouvrage, il ne s'agit pas d'une grammaire, mais d'un cours et de la synthèse de nombreux articles publiés par l'auteur, en vue de répondre aux questions qu'il se posait étudiant et que les étudiants ne cessent de se poser aujourd'hui en abordant le système verbal de l'arabe. Cet ouvrage, dont la seconde édition est ici présentée, se compose de quatre parties principales : « Généralités » (p. 9-34), « Le verbe trilitère » (p. 35-122), « Le verbe quadrilitère » (p. 123-129), « Temps, aspect, mode et modalité » (p. 131-162), chacune subdivisée en chapitres, certains de ces derniers donnant eux-mêmes lieu à subdivision en sections. Il s'agit par ailleurs effectivement d'une « 2^e édition revue et augmentée », certaines coquilles ou imprécisions de la 1^{re} édition ayant été corrigées d'une part, et certaines parties, d'autre part, ayant été largement refondues et augmentées, ce qui est notamment le cas du chapitre I (« Les paradigmes »), du chapitre X, initialement intitulé « Les formes augmentées rares (XI à XV) » et désormais devenu « La forme IX et les formes augmentées rares (XI à XV) », ainsi que du chapitre XVI (« Le système verbal et la négation »).
- 2 La présentation en forme de prolégomènes que représente la partie « Généralités », formée qu'elle est d'un seul chapitre intitulé « Les paradigmes » (p. 11-34), a été considérablement augmentée par rapport à la première édition, notamment en tableaux de conjugaison, ce qui justifie désormais mieux son nom. Dans ce premier chapitre, l'auteur expose, brièvement mais clairement, les principes généraux de la conjugaison verbale arabe, présentant tour à tour les deux formes dites à suffixes (accompli, perfect/Perfekt) et à préfixes (inaccompli, imperfect/Imperfekt) et, avec celle-ci, ses trois variantes (ou modes) entre indicatif (*marfū'*), subjonctif (*maṣṣūb*) et apocopé (*mağzūm*). Attirant l'attention sur le fait que si la terminologie arabe est homogène, inscrite dans la théorie de la rection (*'amal*), la terminologie arabisante ne l'est pas, mêlant appellations d'ordre modal et morphologique, l'auteur propose alors soit de rebaptiser la dernière catégorie sous le nom de jussif-conditionnel ou bien, plus prudemment, de distinguer entre forme libre (l'indicatif) et formes liées (le subjonctif et l'apocopé) comme dépendantes, à l'inverse de la première, de contraintes syntaxiques (p. 12). Les caractéristiques de conjugaison des trois variantes sont rappelées et illustrées par un tableau (p. 13). L'auteur présente ensuite l'impératif, qu'il relie fort justement à l'apocopé, et plus précisément à l'injonctif (p. 14). Il traite ensuite de l'« énergique » dont il précise qu'il ne s'agit pas d'un mode, ni même d'une forme à part entière, mais d'un suffixe *-an (na)* s'ajoutant au radical de l'inaccompli, avant d'aborder les différents paradigmes qui justifient le titre de ce premier chapitre. Il débute par le paradigme verbal entre actif et passif et rappelle la règle de construction du passif vocalique résumée en une note synthétique originale par rapport à la 1^{re} édition (n. 4, p. 15). L'auteur poursuit par le



paradigme « dérivationnel » (p. 17) mis ainsi entre guillemets pour attirer l'attention sur l'inadéquation de cette terminologie à laquelle l'auteur préfère à raison celle de « verbes augmentés ». C'est ici qu'il indique l'existence des six possibilités vocaliques existant en arabe, à savoir *fa'ula-yaf'ul-*, *fa'ila-yaf'a/il-* et *fa'ala-yaf'a/i/ul-*. C'est aussi à ce moment qu'il présente une première fois le verbe non-augmenté qui, en fonction qu'il a trois ou quatre radicales « est appelé respectivement *ṭulāṭī* et *rubā'ī* par les grammairiens arabes, “trilitère” et “quadrlitère” par les grammairiens arabisants » (p. 17). L'auteur évoque ensuite le nombre de formes augmentées du verbe triconsonantique (de II à XV) et du verbe quadriconsonantique (de II à IV). Le paradigme morphologique constitue le dernier paradigme présenté par l'auteur où il est question de la terminologie arabe en matière de verbes « sain » (*ṣaḥīḥ*), « malsain » (*mu'tall*), le premier se distinguant entre « parfaitement sain » (*sālim*), « hamzé » (*mahmūz*), et « redoublé » (*muḍā'af*) ou « sourd » (*aṣamm*), le second, en fonction de la place initiale, médiane ou finale du glide en « assimilé » (*miṭāl*), « creux » (*aḡwaf*, dit aussi « concave ») et « défectueux » (*nāqiṣ*). Laissant « de côté le verbe hamzé (dont les particularités se réduisent à presque rien » (p. 18), l'auteur dit en substance qu'il en va de même du verbe assimilé, ce avec quoi nous ne sommes que partiellement en accord. L'auteur développe ensuite une approche innovante de la conjugaison des verbes « redoublés », « creux » et « défectueux » fondée sur le radical verbal de conjugaison en indiquant fort justement que « les verbes “redoublés”, “creux” et “défectueux” ont en commun d'avoir non pas deux radicaux, un à l'accompli et un à l'inaccompli, mais quatre, deux à l'accompli et deux à l'inaccompli » (p. 18). Cette approche est en rupture avec celle de certains de nos collègues habitués à réfléchir en termes de « forme théorique » (*aṣl*). Enfin, dans sa conclusion du premier chapitre, l'auteur présente une vue salutaire sur ce qu'il faut entendre par *racine* et sur le fait qu'il n'y a pas de sens à dériver d'elle, mais à dériver (ou plus exactement à augmenter) à partir de bases qui sont, elles, soit verbales (déverbatifs) soit nominales (dénommatifs).

- 3 Malgré quelques petites réserves sur certains points de détail, force est de reconnaître, outre la qualité d'exposition de cette première partie, que l'intérêt majeur de l'ouvrage ne se situe pas là, mais dans la partie « Le verbe trilitère » traitant des formes augmentées et des rapports morphologiques, syntaxiques, syntagmatiques et sémantiques reliant les différentes formes entre elles, tissant ainsi les relations et corrélations existant entre les formes du système, partie qui occupe le cœur de l'ouvrage, tant physique (p. 35-122) que conceptuel.
- 4 Cette deuxième partie, « Le verbe trilitère », se subdivise en neuf chapitres numérotés de II à X. Elle s'ouvre par un chapitre intitulé « La forme de base (ou forme I) » (p. 37-42) où l'auteur revient sur les notions d'action, d'état, de moyen et de passif dans le verbe, avec la précision qu'il faut entendre « moyen » pour *fa'ila* comme moyen au sens logique entre verbe d'action (transitif ou non) en *fa'ala* d'une part et verbe d'état intransitif en *fa'ula* d'autre part, l'auteur proposant par ailleurs de voir dans le *fa'ila* transitif indirect le « moyen » syntaxique entre *fa'ila* transitif direct d'action et *fa'ila* intransitif d'état (p. 39). Dans le cadre du verbe triconsonantique de base, le passif vocalique en *fu'ila* est alors à autonomiser, et l'auteur propose, au croisement de la grammaire arabe traditionnelle et de la grammaire transformationnelle moderne, de faire du passif arabe *fu'ila* « le résultat d'une transformation d'effacement du S[yntagme] N[ominal] sujet et, éventuellement, de remplacement de celui-ci par un SN objet [...] » (p. 41). L'auteur conclut ce second chapitre par un schéma résumant de manière extrêmement claire et synthétique les relations entretenues entre les trois formes de base (*fa'ala-fa'ila-fa'ula*) et la forme passive

fu'ila, mettant celles-ci en relation avec leurs participes ou adjectifs attitrés : *fā'il* pour *fa'ala*, *fā'il* et *fa'il* pour *fa'ila*, *fa'il* pour *fa'ula*, *maf'ūl* pour *fu'ila* (p. 42).

- 5 C'est dans le troisième chapitre, intitulé « Le verbe trilitère : les formes augmentées usuelles » (p. 43-45), que l'auteur introduit brièvement ces neuf formes usuelles et les présente dans un tableau. Il rappelle l'origine purement graphique de ce qui ne constitue qu'une liste et propose d'établir le système *relationnel* unissant ces différentes formes, de base et augmentées. Il est donc amené à distinguer parmi les formes celles qui sont augmentées une fois de celles qui le sont deux fois et d'en extraire les invariants d'augmentation. C'est ainsi que V et VI se présentent comme les formes augmentées en *t*-respectivement de II et de III, elles-mêmes augmentées par rapport à I. IV et VII sont augmentées à partir de I, IV en ' et VII en *n*-. IX, verbe d'état (lié à la couleur ou à la difformité) n'étant fiable en synchronie qu'à un nom particulier (*af'al*) et en diachronie qu'à un verbe d'état, « particularité qu'elle partage avec les formes dites "rares" (XI-XV) » (p. 44), ceci explique qu'elle soit à traiter à part avec ces dernières. Quant à X, l'auteur rappelle que si les grammairiens arabes y voyaient, en synchronie, une forme augmentée en *-st* de I, les grammairiens arabisants y voient, eux, en diachronie, une forme augmentée en *t*- fiable à un verbe factitif/causatif en **saf'ala* (historiquement attesté avec variantes *af'ala* ou *haf'ala*). L'auteur remarque qu'une seule forme augmentée, VII, n'a pas de correspondante en *t*- et en dégage la conclusion prospective que cette forme entrera en concurrence avec VIII qui, comme elle, est augmentée une fois par rapport à I. Fort de ce constat, l'auteur peut alors mettre en relation raisonnée les différentes formes : de I sont tirées des formes augmentées une fois (II, III, IV et VII) ; de I, II, III et IV sont tirées des formes augmentées en *t*- (respectivement VIII, V, VI et X, ce qui représente donc, pour ces trois dernières, une double augmentation par rapport à la forme de base), ce que représente de manière synthétique le schéma 11 (p. 45). Cette approche *relationnelle* et *systémique* est particulièrement heuristique et salutaire pour comprendre et faire comprendre les formes augmentées arabes.
- 6 À partir de la section consacrée à la forme orientaliste II (p. 47), les formes augmentées sont toutes présentées selon le même mode opératoire : « morphologie » en 1, où l'essentiel de ce qui concerne la construction de la forme est présenté, précédé d'un tableau, puis « syntaxe et sémantique » en 2. L'auteur y rappelle les valeurs sémantiques listées par les grammairiens arabes, plus ou moins reprises par leurs successeurs arabisants, avant d'éclairer ces dernières par la mise en *relation* des formes entre elles et en exposant les *corrélations* qui les lient les unes aux autres. Il y montre notamment toute sa science linguistique appliquée à la grammaire de l'arabe classique, le tout toujours de manière *relationnelle*, en se reposant sur une analyse multivariée de la langue. Entrent ainsi en compte des considérations syntagmatiques (transitivité, réflexivité directe ou indirecte, singularité et pluralité du sujet et de l'objet), paradigmatiques (l'existence ou non d'un verbe de base (V_0), que ce dernier soit de forme I ou augmentée) et sémantiques (réflexivité sémantique moyenne vs. passive, sujet agentif vs. non agentif, sens de V_0 , identité du verbe de base distribué entre action, moyen, état ou passif). On appréciera tout particulièrement sous ce rapport les développements consacrés à la forme IV pour laquelle l'auteur montre en quoi « toutes [les] valeurs sont en fait dérivables de la valeur factitive » (p. 64), reprenant là une série d'articles qu'il avait publiés entre 1996 et 1998.
- 7 Tout cela n'a *in fine* qu'un seul but : fournir une meilleure appréhension du système et des sens à donner aux formes augmentées ainsi obtenues par un effort soutenu et louable qui vise à donner des formes augmentées des paraphrases-types faisant justice aux différents

sens qui s'y entrecroisent, rompant ainsi avec une vision par trop essentialiste consistant à attribuer aux formes augmentées certains sens exclusifs les uns des autres. De même en va-t-il de l'incontestable approche heuristique dont fait usage l'auteur dans ses réflexions linguistiques. Ainsi en est-il de son approche de la réflexibilité arabisante et de la résultativité (*mutāwa'a*) arabe qui représente l'une des réflexions les plus intéressantes et nécessaires sur les rapports entretenus entre deux notions où l'auteur, toujours dans une perspective heuristique qui est celle de mettre de l'ordre dans le réel, rassemble ce qui doit l'être et distingue ce qui nécessite de l'être en montrant comment, tout en se recoupant, réflexivité arabisante d'une part et résultativité d'autre part méritent d'être distinguées (p. 75-77). Cette section permet d'introduire opportunément aux formes VIII (p. 79-81), V (p. 83-86), VI (p. 87-89) et X (p. 91-94), toutes augmentées en *t-* et donc toutes résultatives, les trois premières à partir de la forme de base, la dernière à partir de la forme IV, elle-même augmentée de I. De la même manière, dans le chapitre V, section 6 qu'il intitule « Épilogue : un type de réflexivité inédit » (p. 95-98), l'auteur prend garde de distinguer réflexivité syntaxique (directe ou indirecte) et réflexivité sémantique (moyenne ou passive) qui ne recoupe la première que partiellement. L'originalité de ce chapitre est notamment de montrer que des verbes en *t-* sont intransitifs comme les verbes sans *t-* (ou se construisent avec le même SP qu'eux (*basama/ibtasama, ḡahada/iḡ tahada fi*) et sont donc de purs « moyens » des verbes sans *ta-*, sans base syntaxique. En conclusion de cette partie consacrée quasi-exclusivement aux formes augmentées usuelles, l'auteur aborde dans le chapitre VII deux « Phénomènes remarquables », nommément la « surdérivation sémantique » (p. 103-105) et la « dérivation pivot » (p. 105-106). Concernant le premier, l'auteur montre comment « une forme qui, sur le plan morphologique, est au premier chef une forme augmentée de la forme de base renvoie, sur le plan sémantique, non à la forme de base (celle-ci pouvant ne pas exister), mais à une forme déjà augmentée » (p. 103). L'auteur cite les exemples de II *ḡallaqa* et VII *inḡalaqa*, respectivement intensif et résultatif de IV *aḡlaqa*, ce dernier jouant le rôle de verbe de base, de même que *istaḡbara-hu*, dont il dit qu'il s'agit d'un « réfléchi factitif de IV » et non d'un réfléchi factitif de I (p. 103), *i.e.* non le réfléchi d'un IV qui est en fait X *istaḡbara* intransitif, ce qui représenterait une augmentation non remarquable. Il s'attache ensuite dans le chapitre VIII aux « verbes dénominatifs » (p. 107-112), reprenant l'ensemble des formes de base et augmentées, avant de se consacrer aux « verbes délocutifs » (p. 113-117), revenant ainsi sur ce qu'il a lui-même produit tant dans les années 1983-1985 qu'en 2003-2005. L'auteur en dégage un sens général : « faire ce que l'on fait quand on dit la formule de base » que l'on peut subdiviser en deux sous-sens : 1. nomination = verbes déclaratifs (ou estimatifs réinterprétés en déclaratifs) : « nommer X tel » (*fassaqtu-hu* « je l'ai nommé/taxé de prévaricateur ») ; 2. invocation = « prier, demander » avec une double dimension, strictement religieuse ou humaine : « souhaiter à qqn telle chose » (*ḡadda'a-hu* « maudire qqn en lui disant *ḡad'an la-ka* ou *ḡada'a-ka llāhu*, qu'Allah te mutile ! » et *istawqafa-hu* = « prier qqn de s'arrêter »). Le chapitre X, initialement « Les formes augmentées rares (XI à XV) » a, comme le précise l'auteur lui-même et comme nous l'avons signalé, été largement revu, devenant « La forme IX et les formes augmentées rares (XI à XV) » (p. 119-122), pour intégrer à l'analyse le fait que IX *if'alla*, dite de couleur et de difformité, peut être, en diachronie, perçue comme une forme non pas uniquement dénominative, mais déverbative, alors à rapprocher des autres formes rares (XI à XV) qui ont en commun d'être reliables à des « verbes d'état et de rester des verbes d'état » (p. 119). Une fois de plus, c'est véritablement cette partie traitant des formes augmentées qui constitue la quintessence

du travail de l'auteur, même si ce qui suit cette partie ne mérite pas moins, loin de là, notre attention.

- 8 La troisième partie de cet ouvrage partage avec le chapitre XI qui en dépend le même titre, à savoir « Le verbe quadrilittère » (p. 123-129), partie dans laquelle plusieurs précisions, absentes de la première édition, viennent éclaircir le texte ou le corriger.
- 9 Dans la quatrième et dernière partie intitulée « Temps, aspect, mode et modalité » (p. 131-162), l'auteur commence par traiter de la question du temps et de l'aspect dans le chapitre XII, « Temps et/ou aspect ? » (p. 133-136). À cet égard, l'auteur rappelle que, ni confondues, ni exclusives l'une de l'autre, les deux catégories aspectuelle et temporelle se recoupent, montrant que « chacun des deux aspects est compatible avec n'importe quel temps » (p. 133) en offrant un tableau (25) des plus éloquents sur le sujet. Il complète cela par deux définitions on ne peut plus claires : « le temps, c'est la relation entre ce dont on parle et le moment où l'on en parle : un procès est présenté comme antérieur, simultané ou postérieur au moment de l'énonciation. L'aspect, c'est la façon dont un procès se déroule dans le temps. Si le procès se déroule dans la période de temps concernée par l'énonciation, l'aspect est accompli : "accompli" veut donc dire "s'accomplissant" (dans ladite période). S'il est présenté comme la trace, dans cette période, d'un accomplissement antérieur, l'aspect est accompli » (p. 133-134). L'auteur complète en disant que « Le verbe arabe marque le temps quand rien ne vient faire écran entre lui et le présent de l'énonciateur et l'aspect quand il est placé dans le champ d'un autre verbe qui, lui, marque le temps » (p. 135). Ainsi, « le verbe arabe ne marque ni le temps ni l'aspect, mais tantôt l'un et tantôt l'autre, de manière purement relative » (p. 137). En cela, encore une fois, l'auteur nous incite à distinguer ce que le sens commun est prompt à confondre et à mettre en corrélation ce que le sens commun distingue.
- 10 Dans le chapitre XIII, intitulé « *Kāna* verbe "auxiliaire" » (p. 137-139), l'auteur note que *kāna* ne peut, contrairement à un verbe auxiliaire dont c'est l'essence, former des formes composées, ce qui montre qu'il ne s'agit dès lors pas d'un verbe auxiliaire (p. 137), mais plutôt d'un verbe opérateur d'une valeur à la fois d'exposant temporel (p. 138), mais aussi d'exposant modal, d'exposant de modalité qui permet par ailleurs de conserver une thématization/focalisation, réattribuant ainsi à *kāna* son identité complexe et la complexité de ses rôles.
- 11 L'auteur note ensuite, toujours à partir d'exemples authentiques, dans le chapitre XIV intitulé « Une corrélation oubliée : nécessaire vs possible » (p. 141-145), que *yakūnu* introduit une modalité de *possibilité* et que, par retour, *kāna* introduit, lui, une modalité de *nécessité* (p. 142). Il étend cette remarque à l'ensemble du *māḍī* (*fa'ala*) et du *muḍāri'* (*yaf'alu*) qui, dans un même *temps* et en l'absence de marquage *aspectuel* de leur part, marquent alors la modalité de *nécessité* vs. *possibilité*. L'auteur fait par ailleurs le lien avec la valeur de *nécessité* véhiculée par les performatifs (p. 143) dont il a introduit la notion en arabe dans sa thèse en 1980 et, ensuite, dans un grand nombre d'articles. Le chapitre XV traite ensuite de « *Fa'ala*, forme non marquée du système » (p. 147-151). Quant au quatorzième et dernier chapitre, intitulé « Le système verbal et la négation » (p. 153-162), il a été augmenté d'un alinéa (2. *Mā fa'ala*, contrepartie négative de *la-qad fa'ala* ? ») et le deuxième alinéa, devenu troisième (3. « *lam yaf'al* entre assertion et supposition »), a été réécrit pour tenir compte du fait que le système potentiel classique (*in fa'ala/fa'ala*, négation *lam yaf'al*) apparaît à l'auteur, après enquête, comme l'entrecroisement des deux systèmes potentiels (*in fa'ala, yaf'al*, négation *lā yaf'al*) et éventuel (*idā fa'ala, fa'ala*, négation *lam yaf'al*) de l'arabe préclassique, ce qui est l'occasion pour l'auteur de préciser

plus avant le statut du jussif-conditionnel *yaf'al* dans l'ensemble du système et de lui réattribuer une place en synchronie.

- 12 Quelques coquilles ont certes été trouvées, si rares néanmoins qu'elles peuvent, sans risque de ternir la qualité de l'ouvrage, apparaître ici. On note ainsi « le terre » au lieu de « la terre » (p. 68) ; « *farraḥtu-hu fa-fariḥa* [je l'ai rendu triste et il s'est trouvé triste] » (p. 76 et 1^{re} éd., p. 70) au lieu de « joyeux » ; « Kazimirki » (n. 5, p. 96) au lieu de « Kazimirski » ; « que celui vienne » (p. 126 et 1^{re} éd., p. 131) au lieu de « que celui-ci vienne ». Enfin, on regrettera le maintien de la traduction de *muḥayyam* par « camping » (p. 16) alors que l'autre sens de « campement », plus générique et moins spécialisé (notamment pour *muḥayyam filasṭīn* dans la banlieue de Damas, par exemple) aurait été plus adéquate. Concernant les tableaux de la première partie, on regrettera juste que ceux-ci ne soient pas plus lisibles, ou plus clairs, distribués qu'ils sont à plusieurs reprises sur plusieurs pages, alors qu'une police plus petite et le format paysage auraient été parfaitement utilisables. Notons enfin que le schéma 11 (p. 45) fait apparaître une coquille en présentant VIII comme étant VII, et que, par un effet de mise en page indépendant de la volonté de l'auteur, les indications DIA (pour diachronique) et SYN (pour synchronique) semblent caractériser la même flèche de relation (celle entre IV et X) alors que SYN devrait qualifier la relation entre I et X.
- 13 Pour conclure, on rappellera que l'ensemble du système ne se laisse pas facilement catégoriser et que, dans ce cadre, le travail de l'auteur n'en est que plus méritoire. On pourra certes regretter que certains exemples ne soient pas traduits, surtout quand il s'agit d'illustrer un point sémantique (et pas uniquement syntaxique), comme par exemple lorsque l'auteur dit que le *Lisān* « atteste également *walaḡa fi-hi* et *ittalaḡa fi-hi*, ce qui montre que réfléchi indirect et moyen ne peuvent pas être identifiés » (p. 95). De la même manière si les tableaux proposés ne sont pas toujours très lisibles, il sera possible de trouver motif de regret en l'absence, dans les schémas proposés, de l'indication syntaxique de transitivité ou non des formes présentées... Ces quelques critiques ne doivent pas cacher le mérite immense (le terme n'est pas galvaudé) de cet ouvrage et de son auteur. Il met un point d'honneur à expliquer relationnellement les formes et leurs valeurs entre elles, mais aussi met de l'ordre dans un système qui peut parfois apparaître comme confus, surtout pour un apprenant. Aux simples listes traditionnelles des valeurs sémantiques de chaque forme dressées par les grammairiens arabes et arabisants, l'auteur substitue une approche relationnelle et corrélationnelle mettant en rapport les formes les unes avec les autres, le tout fondé sur une analyse multivariée de ces rapports. Dans ses explications, l'auteur fait toujours attention d'aborder les points de manière *relationnelle*, ce dont on ne peut que se réjouir. Ainsi, les terminologies, arabisantes ou arabes sont distinguées selon qu'elles sont homogènes ou hétérogènes, les différents éléments d'une même famille terminologique étant donc mis en relation d'homogénéité ou d'hétérogénéité entre eux. C'est ce même principe relationnel (et donc non substantialiste) qui guide l'auteur dans sa présentation des formes augmentées mises en rapport avec la forme de base (dans le cas des déverbatifs et avec le nom dans le cas des dénominatifs) tout autant qu'entre elles. Le tout est toujours exemplifié par des exemples authentiques. Si le choix de certains peut être critiquable, l'approche elle ne l'est pas : fournir non pas une grammaire (ou une approche grammaticale) à partir d'exemples reconstruits ou tout bonnement fantasmés (comme c'est parfois le cas dans certaines grammaires), mais des énoncés tirés de la réalité des textes arabes, anciens comme contemporains, bref, une linguistique de corpus descriptive, réaliste et pragmatique. De

plus, le système verbal ainsi décrit, s'il s'appuie sur l'arabe classique, demeure valable en synchronie dans son fonctionnement pour l'arabe moderne. Notons à ce sujet que l'auteur, outre l'arabe classique dont il est l'un des grands spécialistes reconnus, établit des ponts non seulement avec l'arabe standard moderne, mais aussi avec les dialectes arabes qui viennent enrichir la réflexion linguistique à l'œuvre et prouver la justesse des analyses proposées. Ajoutons à cela que l'ouvrage est bien conçu et bien écrit. Les chapitres s'enchaînent très bien, naturellement même, grâce à des transitions toutes en finesse qui guident le lecteur avec légèreté d'un point à l'autre sans le lasser ni rompre sa concentration. De nombreux tableaux viennent compléter la première édition, notamment concernant la partie sur les paradigmes, écrits en double alphabet latin et arabe. Le tout est complété par deux index, des noms tout d'abord et des notions ensuite, et avant cela par une bibliographie de 11 pages, soit 210 titres, dont 34 pour les sources primaires et, parmi les 176 relevant de la littérature secondaire, 34 travaux de l'auteur. Tout ceci montre une très grande connaissance et fréquentation de la littérature aussi bien primaire que secondaire, ce qui ne peut que rajouter à l'intérêt du présent travail comme état complet et à jour de la recherche internationale sur le sujet abordé par l'auteur dans cet ouvrage. En cela, cet ouvrage est un véritable outil pédagogique, à la fois indispensable pour qui souhaite y voir un peu plus clair dans le système verbal de l'arabe, mais aussi un incontournable, un *must have* comme le disent nos amis anglo-saxons auxquels nous souhaitons, ainsi qu'aux autres nations arabisantes, qu'une traduction du *Système verbal de l'arabe classique* le leur rende rapidement accessible.

AUTEURS

MANUEL SARTORI

Institut d'Études Politiques de Lyon